

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 117/2021

A L'ONGD RADL

Après avoir reçu le contrat du marché n°011/DG/CGPMP/SCPT/2021, conclu avec la SCPT, pour un montant total hors taxe de dollars américains mille cent nonante six (USD 1 196) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 27/10/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général